

**Quand RR Normandie et Pegida
France unissent leurs forces...
Imitez-les, il y a du boulot
!**

écrit par Responsable RR Normandie | 25 octobre 2016

NON A L'INVASION MIGRATOIRE SAUVONS NOTRE PAYS



Distribution de tracts au bac de Duclair en Seine Maritime.

Les bords de Seine et le soleil nous accueillirent pour notre distribution d'un pot pourri de tracts Résistance

républicaine. Nous étions six membres RR et Loïc Perdriel, Président de *Pégida France*.

Les automobiles, moteurs arrêtés, attendaient le bac pour traverser de part et d'autre de la Seine, nous en avons profité pour proposer nos tracts aux conducteurs. Certains les prirent et ouvrirent des discussions positives, d'autres les acceptèrent en souriant gentiment. Seules trois jeunes femmes ont eu des réactions négatives, se mirent en colère en nous traitant de tous les noms dont une beurette en jean qui nous a dit que c'était à cause de gens comme nous qu'il y avait des guerres, que eux, les musulmans ne voulaient que la paix (scic). Son compagnon d'origine européenne lui a demandé de remonter dans la voiture...

Pendant ce temps, une autre équipe est allée faire un tour aux abords d'un supermarché où elle a eu un bon accueil, surtout auprès des femmes. Il faut noter qu'un grand nombre de personnes n'imaginent pas ce que peut être l'islam quand les sourates du coran sont appliquées. Il y a un sentiment de peur, d'angoisse sur l'avenir et aussi malheureusement du fatalisme car elles ne se retrouvent pas dans leur quotidien avec les médias ou dans le monde politique. Certaines personnes ne se doutaient pas qu'un mouvement comme le nôtre pouvait exister. **A nous de continuer et de marteler nos convictions.**

Nous avons terminé en mettant nos papiers sous les essuies glace des voitures garées et dans les boîtes aux lettres.

En conclusion : très bon accueil pour une majorité des gens rencontrés. Nous sommes une source d'espérance et depuis samedi, ils parlent de nous.

CE N EST QU UN DEBUT

RR Normandie

Note de Christine Tasin

Bravo ! Soldats, je suis fière de vous !

Voici les différents tracts de *Résistance républicaine* disponibles. Envoi gratuit aux adhérents, contre une participation aux frais de 10 euros pour les non adhérents. Demandes par courrier à Résistance républicaine 101 avenue du Général Leclerc, 75685 Paris cedex 14 ou commandes par Internet, rubrique ["faire un don"](#) puis "laisser un message".





Nos parlementaires peuvent arrêter le terrorisme en votant la privation de sépulture pour les terroristes

Il leur suffirait de se réunir en congrès, et de voter à la majorité des 3/5 l'inscription de la privation de sépulture pour les terroristes djihadistes sur le sol français.

Résistance républicaine

La peine de privation de sépulture appartient au patrimoine français, n'appartient pas pour de la remettre au législateur.

Il faut espérer que le Parlement accepte sans tarder de remettre en vigueur la privation de sépulture comme peine destinée à sanctionner les terroristes tout d'abord afin de les dissuader de commettre les atrocités qui ont souillé le sol de notre patrie.

Nous devons de surcroît à la mémoire pour découvrir dans le patrimoine français et plus particulièrement dans le droit pénal historique une peine inscrite sous l'ancien régime pour punir le crime de désobéissance à la loi.

La privation de sépulture permet de constater par le vote et l'inscription dans la loi que nous ne sommes pas un État totalement dépourvu de principes. L'ancien régime de ce qui est fait et de ce qui est interdit doit nous conduire à inscrire à cette sanction l'application du droit à des fins politiques de rigueur préservation de la vie et des intérêts de la nation.

Comment peut-on espérer qu'un criminel à l'air en masse en France du nom d'une doctrine soi-disant religieuse, alors que nos armées sont si faibles en réalité en raison de leurs faibles effectifs ? Pourquoi ne peut-on pas les combattre ?

Encore une fois doit être posée la question de la responsabilité des parlementaires qui n'ont pas jusqu'à présent voulu voter la loi. Tous sont à mettre dans le même sac, même si on peut comprendre que la signature des députés des 176 députés inscrits de tous les bords puisse les conduire à voter la loi. Il leur suffirait de se réunir en congrès, voter à la majorité des 3/5 l'inscription de la privation de sépulture pour les terroristes djihadistes (ce qui suppose d'accepter de les déclarer comme ennemis nationaux officiels et d'abandonner définitivement l'idée qu'on ne doit pas dégrader l'honneur, les intérêts, les prescriptions).

Si nos parlementaires étaient des enfants, on pourrait peut-être dire qu'il faudrait du temps pour qu'ils comprennent, mais ce serait insulter les enfants qui peuvent avoir bien plus de bon sens que les adultes. Nos parlementaires ne donnent pas l'exemple, ce sont eux les premiers qui participent à l'insécurité de la France et laissent l'État à la merci des terroristes. C'est en vain que les vœux français y représentent une sorte de bouclier. L'insécurité est la conséquence directe de la situation de la France. On voit bien qu'actuellement, les Français veulent se débarrasser de ces menaces contre eux.

La sanction dans l'histoire, qui n'est pas exclusivement destinée à la dignité humaine puisque les crimes de France la condamnent pour leurs fondations, et par mesure de précaution, il faut constater que c'est une mesure de la constitution qui doit être considérée, pour l'histoire tout d'abord qui consisterait à voter une loi ordonnant l'application de la peine de la mort pour les crimes susceptibles d'être punis par la loi. C'est un principe constitutionnel qui ne peut pas être mis en question. C'est un principe qui ne peut pas être mis en question. C'est un principe qui ne peut pas être mis en question.

Il faut que cela soit fait en 2016 pour que ceux qui composent le Parlement et qui n'y maintiennent plus rien de leur passé ne soient pas jugés comme des lâches dans la lutte contre le terrorisme. Les châtiments de peine ne sont pas les châtiments de 2017. Il faut que cette proposition soit faite pendant que les Français sont marqués par les attentats et les décès, pour certains, à des combats et non seulement à des fins de punition, mais aussi pour la punition.

C'est au sein des Législatures qu'il faut le faire, pour combattre le terrorisme.

La loi fut inscrite car il s'agit d'une mesure de la justice civile : comment expliquer que la France de Hollande et de son régime ait pu se faire punir par l'Étatement plus grave sanction des terroristes d'État ?

Réponse : l'insécurité est dirigée par l'État et l'Étatement pour redonner cet aspect de ce qu'est la vie en France.

Je soussigné Nom : Prénom :
 Adresse : Ville :
 Portable : Courriel :
 Demande à devenir membre de l'association. (C'est un chèque de 36 euros à l'Ordre de Résistance républicaine, (Réduction sur simple demande pour les chômeurs et étudiants).
 Résistance républicaine 101, avenue du Général Lacroix 75005 Paris Cedex 14
www.resistance-republicaine.eu